

# dialogue

Le magazine de la Banque Cantonale de Genève  
Été 2021

Perspectives économiques  
Reprise (dé)mesurée?

Relations investisseurs  
27<sup>e</sup> Assemblée générale

Mini sommet économique  
Interview du Président  
de la Confédération

Valeurs et convictions  
La persévérance  
au service de la  
performance



*Le contenu de ce magazine est purement informatif et ne saurait être considéré comme une offre de services ou de produits, bancaires en particulier, de la Banque Cantonale de Genève (BCGE), ni une offre ou une sollicitation à l'achat ou à la vente d'un titre ou d'un produit d'investissement. BCGE est une banque autorisée en Suisse et en France (pour sa filiale BCGEF) et cette publication n'est pas destinée à une juridiction dans laquelle BCGE n'est pas autorisée à opérer.*

# Sources du droit du Canton de Genève pour le XVIII<sup>e</sup> siècle

La BCGE est partenaire de la Fondation des sources du droit ([ssrq-sds-fds.ch](http://ssrq-sds-fds.ch)), pour la réalisation d'un projet soutenu par les Archives d'Etat de Genève, la Bibliothèque de Genève, les Facultés de droit et de lettres, la Loterie romande et une importante fondation genevoise: la mise à jour d'une publication scientifique et éditoriale à grande échelle, qui relève de la recherche historique et juridique et s'inscrit dans la plus ancienne entreprise éditoriale de Suisse.

Ce projet, à dimension identitaire et servant l'intérêt de la communauté genevoise, est porté par des spécialistes de l'histoire genevoise. Il vise à entreprendre l'édition électronique des sources du droit genevois au XVIII<sup>e</sup> siècle, de 1701 jusqu'au rattachement de Genève à la France en 1798, et leur édition sous forme de livre. **Une publication qui s'insérera dans la Collection des sources du droit suisse de la Fondation des sources du droit de la Société suisse des juristes.**

## Objectif

Achever le travail d'identification et d'édition des sources du droit genevois, des origines à 1798, accompli au début du XX<sup>e</sup> siècle par Emile Rivoire et Victor van Berchem; et en faire un recueil de référence et durable. **Le projet complétera les quatre volumes publiés dans les années 1920-1930 par les deux auteurs**, ouvrages considérés comme instruments incontournables pour tout étudiant ou chercheur concerné par l'histoire ou le droit des périodes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**La genèse** (contenu inspiré du document "Les sources du droit genevois")

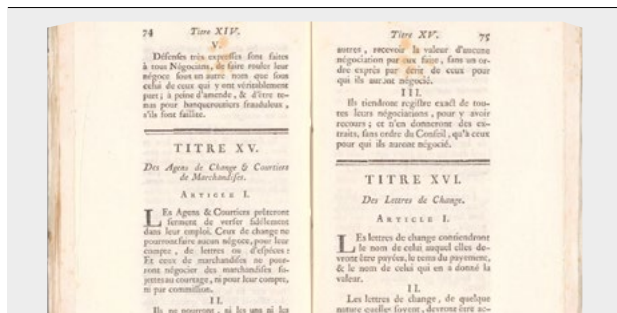
La République de Genève est connue comme laboratoire de la pensée juridique du XVIII<sup>e</sup> siècle, début de la publicité des lois; avec l'impression de plusieurs édits fondamentaux, comparables dans leur portée sociale, à notre constitution et à nos codes d'aujourd'hui.

**Une multitude de décisions normatives n'existent que sous forme manuscrite, dans plusieurs types de registres ou de dossiers conservés aux Archives d'Etat de Genève.** Leur édition permettra une diffusion large au-delà des frontières du Canton et à un grand nombre d'accéder à son contenu, tout en protégeant les documents originaux, uniques et fragiles. La parution de l'ouvrage devrait combler une lacune importante de l'historiographie genevoise.

A ce jour, plus de 130 volumes et entités d'édition ont paru; ce qui représente plus de 80'000 pages de textes, de sources et de commentaires provenant de toutes les régions linguistiques de la Suisse. Ces textes ont été édités sous forme imprimée et rétro-digitalisée ([ssrq.sds-fds.ch/projets/sds-online](http://ssrq.sds-fds.ch/projets/sds-online)).

La Collection des sources du droit est divisée en 23 sections cantonales, qui à leur tour sont subdivisées en régions et échelons de droit. Les différentes entités d'édition sont élaborées selon des plans d'édition cantonaux.

Les lois et règlements imprimés sont à compléter par les documents manuscrits; la série principale est celle des "Registres des Conseils", à savoir, les procès-verbaux des séances du Gouvernement genevois (Petit conseil ou Conseil ordinaire), du conseil élargi (Conseil des Deux-Cents ou Grand Conseil) et du corps électoral composé des citoyens et bourgeois de sexe masculin de 25 ans (Conseil général).



**Titre 15 des Edits civils de 1713 revus en 1783, sur les agents de change et les courtiers de marchandises.** A une époque où de multiples monnaies circulent en ville (écus de France, pistoles espagnoles, thalers, testons, piastres etc.), le rôle des agents de change, proches du monde bancaire, est important. Pour assurer la sécurité du commerce et des échanges de valeurs, le Gouvernement réglemente et surveille la profession depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

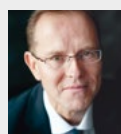
Dans les registres de procès-verbaux des conseils, les sujets traités couvrent toutes les activités de la cité, y compris des décisions relatives à des particuliers et il s'agit de repérer dans cette masse les décisions qui ont une portée normative.

## Organisation et agenda

Un comité scientifique genevois bénévole a été constitué pour accompagner les deux chercheurs mandatés pour les travaux de dépouillement et de transcription des données. **Il est composé de professeurs de droit romain, d'histoire et de philosophie du droit, d'historiens et d'archivistes d'Etat, de juristes et de spécialistes des humanités digitales.**

Le projet démarrera en été 2021 pour une période test de deux ans, qui sera complétée par un calendrier à long terme, estimé entre 7 à 9 ans. **La BCGE est partenaire de ce projet pour les deux premières années.** ■

## Un projet qui sert l'intérêt de la communauté



"Ce projet considérable vise à poursuivre le recensement et la documentation électronique des sources du droit à Genève, axé sur le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il permettra de rendre accessible à un large public, l'importance des débats de société et le rôle de Genève dans la cristallisation des principes juridiques issus des Lumières. Il s'inscrit en outre, dans une démarche ancestrale et nationale, chaque canton menant son projet. Les intervenants encadrant le projet sont de grande réputation."

Philippe Marti, Chef Juridique et Conformité, BCGE